

Marie-Jeanne Piozza¹

Devenir bilingue grâce à la DNL

Dans le titre de ma communication il a été précisé : DNL, discipline non linguistique, la « *materia veicolata* » donc, mais il faudrait aussi expliquer ce que signifie « bilingue » : « qui parle 2 langues » nous dit Le Robert, “che parla o usa correntemente due lingue” (Garzanti, dizionario della lingua italiana), “che usa o parla correntemente e normalmente due lingue” (Zingarelli, vocabolario della lingua italiana);

c’est pourquoi nous allons envisager les deux points de vue, d’une part les avantages d’un enseignement de DNL pour la L2 mais aussi pour la L1:

Les avantages de l’enseignement de la DNL pour la L2 sont évidents :

Tout d’abord il s’agit bien sûr d’un **avantage quantitatif** puisque les heures de cours de DNL s’additionnent à celles de L2 augmentant ainsi l’exposition à la L2, mais ces heures de DNL ne sont pas un simple appendice, il y a aussi un **avantage qualitatif** évident : la L2 devient instrumentale, on exploite ainsi la situation la plus naturelle à l’école, l’échange entre professeur et élève, elle devient langue d’apprentissage, au même titre que la L1 ; ce changement de statut provoque une attitude différente de la part de l’élève qui se voit « contraint » à utiliser la L2 pour apprendre autre chose, la DNL, qui d’ailleurs résulte parfois plus attirante et attractive justement parce que son enseignement se fait en L2.

Ces heures de DNL ne peuvent qu’avoir des répercussions sur le contenu des cours de L2 , en particulier en terme d’approfondissement ; les problèmes linguistiques qui émergent pendant les cours de DNL ne peuvent pas être traités en tant que tels pendant les heures de DNL, sous peine de sortir de la nécessaire utilisation de la langue comme instrument et donc du statut de la L2 pendant les heures de DNL ; par contre, ces problèmes doivent impérativement être pris en compte pendant les heures de L2, lors de séquences ad hoc, d’où l’impérative nécessité de **collaboration étroite entre enseignant de DNL et de L2**. Le travail d’équipe est donc essentiel et parfois il n’est pas simple, pour le professeur de langue, d’accepter l’idée que dans ce contexte son enseignement doit être, en quelque sorte, « au service » de la DNL. En particulier cette collaboration influe sur la maîtrise des outils langagiers , sur la fluidité du discours et la mise en place de certains automatismes

¹ Professeur d’histoire-géographie au lycée Galvani de Bologne. Coordinatrice Nationale de l’enseignement de la DNL dans les sections bilingues italiennes pour l’Ambassade de France.

pour faciliter la **concentration** sur des opérations intellectuelles comme trier les informations, les classer, les hiérarchiser, passer du singulier au général, pour améliorer le processus de conceptualisation.

L'apprenant va développer sa connaissance de la langue spécifique de la DNL en utilisant des documents caractéristiques (tableaux, graphiques, cartes, diagrammes...) et en faisant des exercices propres à cette discipline (résumés, synthèses, comptes-rendus d'expériences...) et du fait même de l'importance de bien réaliser les exercices demandés et donc de bien comprendre la consigne il va être d'autant plus attentif à la signification de l'énoncé, au sens de chaque mot.

Ouvrant dans un contexte de L2 on évite le plus possible d'avoir recours à la traduction et on essaie de développer les aptitudes caractéristiques nécessaires pour la DNL, par exemple, le récit en histoire ou la description en géographie, la capacité à rédiger des paragraphes raisonnés pour répondre à une question précise, à construire un discours, une démonstration, à faire des confrontations, des mises en relation, des comparaisons...L'exercice-roi étant la **reformulation** qui devient une pratique systématique.

Quand on envisage l'enseignement d'une discipline non linguistique (histoire, géographie, sciences, histoire de l'art...) en langue française, on voit très bien les avantages pour l'apprentissage du français mais on ignore, **dans le meilleur des cas**, les bénéfices qu'un tel enseignement apporte à la discipline elle-même et à la L1 ; je dis « dans le meilleur des cas » car souvent, au contraire, on pense qu'enseigner une discipline en L2 présente des inconvénients non seulement pour l'apprentissage de la discipline, mais aussi pour celui de la L1 ...Or, l'enseignement d'une discipline dans une langue autre que la langue maternelle implique aussi, bien des avantages pour la discipline elle-même et, par ricochet pour la L1.

Car, comme le disait Goethe : « nul ne peut connaître sa langue maternelle s'il ne connaît pas une langue étrangère »

Des **interférences** d'une langue à l'autre peuvent se produire, c'est d'autant plus vrai, lorsque, comme dans le cas de l'italien et du français, il s'agit de langues de proximité ; mais ces interférences peuvent être l'occasion de mettre en place des **stratégies comparatives ou contrastives** dans des séquences ad hoc, de façon collective ou individuelle (par exemple lors de séances de correction des écrits par les élèves après simple soulignage de ce type d'erreur par l'enseignant).

L'apprentissage de la L1 se trouve donc renforcé par le biais de l'enseignement de la DNL.

Nous allons donc voir

Les avantages de l'enseignement de la DNL pour la L1 :

(A ce propos, je voudrais remercier Mme Tiziana Borgognoni, professeur d'italien au lycée Galvani de Bologne, pour m'avoir, lors de nos conversations, confortée dans ma conviction de la positivité du cadre bilingue pour l'enseignement de l'italien.)

1) Pour l'acquisition du langage spécifique :

L'enseignement en L2 est d'autant plus important quand l'apprentissage du langage spécifique de la discipline se trouve mis au premier plan car surgit alors la nécessité de s'interroger sur les **concepts clés de la discipline**, (parfois connotés de façon différente du point de vue linguistique) et il faut alors relativiser, replacer ces concepts dans leur contexte historique, entrant ainsi dans un jeu de perspectives très stimulant et enrichissant qui ne manque pas d'avoir des répercussions positives non seulement sur l'acquisition du lexique en L2 mais aussi en langue maternelle. **L'apprentissage des notions et concepts dans une langue différente** oblige à une réflexion linguistique plus approfondie par rapport à l'apprentissage dans une seule langue : en acquérant le langage spécifique en L2 on précise aussi, par le jeu des ressemblances et des différences, la valeur sémantique des termes correspondants en L1. On a donc les mêmes retombées positives et sur la L2 et sur la L1. De plus, une telle réflexion linguistique **porte à une plus grande précision, exactitude et assurance dans la maîtrise des concepts**.

Le fait d'acquérir le langage spécifique d'une discipline par un jeu de confrontation lexicale entre italien et français, dans notre cas, c'est-à-dire de mener une réflexion approfondie sur les différences et les apparentes similitudes entre ces deux langues rend cette acquisition plus consciente et raisonnée.

Le plus enrichissant étant sans doute l'étude des « **apparentes similitudes** » : prenons l'exemple du mot « **régime** » en français, quoi de plus proche du mot « **regime** » italien or c'est un des principaux pièges linguistiques pour l'étude de l'histoire du XX^{ème} siècle faite en français par un jeune italien puisque le terme « régime » en français n'est pas connoté et qu'il demande donc à être qualifié (« régime démocratique », « régime dictatorial »...) alors qu'en italien il sous-entend « autoritaire », c'est ainsi que lors de certaines campagnes électorales on a pu entendre à propos d'un parti donné : « è un partito di regime ». Et on voit bien que la nécessaire réflexion/clarification qui doit être faite sur « régime » éclaire du même coup le terme « regime » et permet de mieux faire comprendre aux élèves le monde dans lequel ils vivent.

C'est le cas aussi lorsque la **similitude** est parfaite : lorsqu'à propos de l'amendement Wallon, fondateur de notre 3^{ème} République, un élève pour expliquer le mot « **amendement** » lance « **emendamento** », et qu'il s'entend demander « c'est-à-dire ? qu'est-ce qu'un « emendamento » ? alors il reste souvent interdit, ayant de très nombreuses fois utilisé ce mot dans sa langue maternelle sans vraiment se poser de questions sur son sens précis ; on pourrait multiplier les exemples car tout un travail très fructueux peut être fait sur les **définitions**.

2) Pour l'acquisition de techniques d'écriture :

Le fait de devoir utiliser la langue française et non sa langue maternelle implique une plus grande attention et réflexion de la part de l'élève et donc une prise de conscience des techniques d'écriture de la discipline bien majeure. Et là aussi il s'agit d'exploiter les **similitudes** (la technique du paragraphe raisonné en géographie ou en histoire et la « *scrittura documentata* ») ou les **différences** (valorisation de la paraphrase en italien, interdiction de l'utilisation de la paraphrase pour l'étude de documents en histoire). Et là encore on voit bien que les avantages de cet enseignement de DNL ne sont pas limités à la L2 mais que ainsi l'élève prend davantage conscience aussi des techniques d'écriture en L1 ; car le fait d'écrire dans une autre langue est un processus moins naturel qui demande donc un degré plus élevé de réflexion et de concentration. Et donc en soi c'est déjà un outil excellent pour porter l'élève à prendre conscience que le fait même de l'écriture, en quelque langue que ce soit, est un processus tout à fait artificiel. En outre, il est ainsi possible d'induire une réflexion sur les techniques d'écriture et d'organisation du texte écrit.

En particulier, la méthode française qui insiste beaucoup sur l'utilisation du document (et les manuels proposent à cet effet de nombreux exercices) peut se révéler propédeutique pour les exercices de « **scrittura documentata** » qui sont exigés à l'« *esame di stato* » (« *articolo di giornale* » et « *saggio breve* ») : la plupart des exercices proposés par les manuels italiens pour la préparation à ce type d'écriture sont très semblables à ceux proposés dans les manuels d'histoire français et ils convergent vers le même objectif, **savoir décoder des documents** ; une véritable **synergie méthodologique** peut donc ainsi être mise en place par le professeur de DNL et celui de L1.

3) Pour l'acquisition d'une méthode :

Les méthodes et les modèles didactiques adoptés pour l'enseignement de la DNL sont ceux de la culture française ; la confrontation de méthodes différentes et l'apprentissage grâce à des modèles divers sont très enrichissants et fondamentaux pour permettre un développement intellectuel véritablement conscient.

Dans notre cas, l'enseignement « à la française », par rapport à l'enseignement « à l'italienne » comporte un renversement du rapport entre « savoir » et « savoir-faire », ceci est non seulement important pour l'apprenant, mais aussi, pour la confrontation pédagogique au sein de l'école italienne qui reçoit ainsi une contribution originale au projet éducatif global des classes ; c'est dire la **valeur de laboratoire didactique de ces expériences**.

La cohabitation dans un même conseil de classe des méthodes didactiques italiennes et françaises est un enrichissement non seulement pour les élèves mais aussi pour les enseignants ; en particulier les élèves de sections bilingues prennent plus facilement conscience de la **relativité des instruments méthodologiques** et sont donc plus enclins à réfléchir sur ces problématiques.

4) Pour l'acquisition d'une biculturalité :

La relation entre langue et culture est très complexe.... Mais l'utilisation d'une langue différente de sa langue maternelle implique nécessairement une confrontation constante – au niveau conscient et inconscient- avec la « civilisation » dont cette langue est l'expression. ce type de confrontation est particulièrement stimulant et productif. Etre bilingue c'est aussi **participer de deux cultures**. A ce propos je voudrais raconter 2 anecdotes authentiques qui ont eu lieu pendant mes cours puisque j'enseigne l'histoire et la géographie en français au lycée Galvani de Bologne :

La première se situe en deuxième année de Biennio, programme d'histoire médiévale ; tout écolier français insère tout naturellement, dans la célèbre lignée de Charlemagne à côté de Pépin le Bref et de Pépin de Herstal un certain Pépin de raisin qui en général cause une hilarité générale ; et là, professeur français m'adressant dans ma langue à de jeunes italiens j'ai ressenti une sorte de manque : personne ne riait, très sérieux les élèves identifiaient Pépin Le Bref à Pippino il breve, sans plus, aucun ne songeait au célèbre Pépin de raisin ! Je leur ai expliqué cette pratique courante des potaches français, mais les expliquer fait perdre aux blagues leur pouvoir d'hilarité !

La deuxième anecdote se situe en classe de « quinta », au programme, histoire italienne du XXème siècle, en début d'année nous parlons de l'assassinat du roi Humbert 1^{er} à Monza, j'entends un élève s'exclamer (sans doute encore sous le coup du cours d'italien qui précédait le mien) : « ma no, dalla monaca ? » et là, j'ai éclaté de rire et la classe avec moi, et ce rire a soudé la classe car au-delà de la valeur qui peut être attribuée à cette boutade, nous venions de nous rendre compte que nous partagions les mêmes références culturelles, que nous devenions bilingues et moi avec eux ... Car le rire est bilingue. En passant je signale que cet élève a par la suite fait un stage à l'institut d'études stratégiques à Paris et s'est donc occupé de choses très sérieuses et importantes pour le monde complexe dans lequel nous vivons.

L'interaction de méthodes et de perspectives culturelles diverses est quelque chose de très formateur : d'abord pour la constitution d'un esprit européen issu de la prise de conscience de l'existence de **fondements culturels communs** même si les spécificités nationales demeurent, ensuite pour le développement d'une **multitude de perspectives** qui est particulièrement utile dans la société complexe et dynamique dans laquelle nos élèves seront amenés à vivre.

D'autant plus que, le jeu de perspectives différentes et de confrontation constante, loin de faire manquer la conscience de sa propre identité et de sa propre appartenance culturelle les renforcent au contraire, car activement et consciemment identifiées et reconnues et non pas passivement acceptées.

Conclusion :

Pour paraphraser une célèbre phrase du Prince des humanistes, Erasme , « on ne naît pas homme, on le devient », on peut conclure qu' « **on ne naît pas bilingue, on le devient** » et on le devient d'autant mieux que l'on a pratiqué une DNL.

Dans les sections bilingues italo-françaises la DNL enseignée en français n'est donc pas un kyste sur un organisme déjà constitué mais elle participe à la constitution de ce corps; **ces sections ne veulent pas (et ne doivent pas) être de plus en plus françaises mais de mieux en mieux italo-françaises** et c'est en ce sens que travaillent les enseignants engagés dans cette importante expérience bilingue, pour que cet «espace privilégié où se confrontent les civilisations» demeure central.

Car la DNL est bien au cœur du dispositif bilingue et cela apparaît aussi dans les profils de sortie des élèves qui souvent choisissent de se spécialiser à l'université dans la DNL apprise en L2 (cas pour le lycée Galvani : histoire ou sciences politiques ou institut d'études stratégiques en France mais aussi en Italie), ce qui montre bien qu'habitué à utiliser indifféremment une langue ou l'autre pour parler de DNL ils finissent par avoir une **véritable double compétence langagière** et ce qui me semble caractériser le mieux le bilinguisme c'est bien cette **capacité à utiliser de façon indifférenciée les deux langues jusqu'à parfois le faire de façon inconsciente**. Et d'ailleurs, rêve-t-on en L1 ou en L2 ?